

Réunion publique

Explications sur la démarche et premiers éléments de diagnostic

Jeudi 12 janvier 2023

- 1/ Démarche d'élaboration du PLUi-HM**
- 2/ Synthèse des éléments de diagnostic**
- 3/ La suite : vers le PADD**

1



Démarche d'élaboration du PLUi-HM

Un PLUi-HM pour la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Plan

Définir un projet

Local

Spécifique au territoire

d'Urbanisme

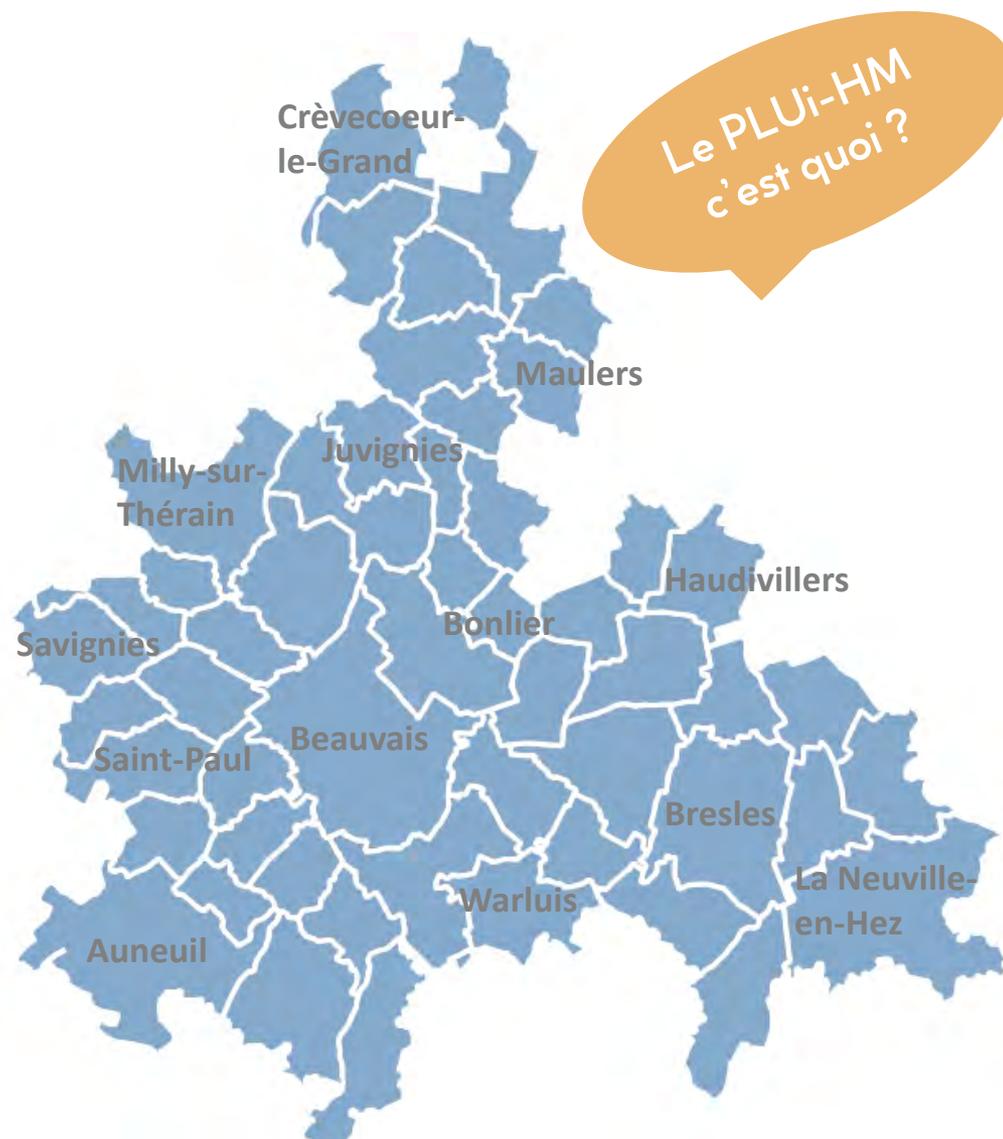
Pour organiser son aménagement

Intercommunal

Sur l'ensemble des 53 communes de la CAB

valant programme local de l'Habitat et plan de Mobilités

Avec deux outils spécifiques dédiés à l'habitat et aux mobilités



Une approche intercommunale
ET selon 6 secteurs, pour affirmer les polarités et respecter les identités territoriales locales



1// Le **rapport de présentation**

Il explique les choix effectués en s'appuyant sur les enjeux identifiés dans le diagnostic

2// Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD)

Il définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues par la communauté d'agglomération

3// Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP)

Elles précisent les conditions d'aménagement de certains secteurs

4// Les **Programmes d'Orientations et d'Actions** (POA)

Ils sont les instruments de mise en œuvre des politiques de l'habitat et des mobilités

5// Les **règlements graphique (zonage) et écrit**

Ils définissent les règles d'utilisation des sols et de construction

+ Des annexes

Le **conseil communautaire**

- >> délibère et fixe les grandes orientations

Les **habitants**

- >> participent à la réflexion dans le cadre de la concertation

Les **élus des différentes instances de travail**

- >> élaborent les documents et conduisent la démarche et les travaux

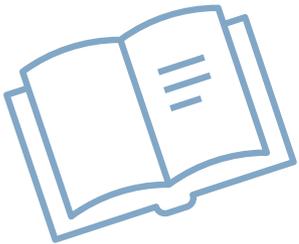
Les **personnes publiques associées**

- >> assurent la cohérence avec les politiques et les stratégies supra-territoriales





Un cadre législatif et réglementaire en évolution : loi Grenelle II, loi ALUR, loi Climat et Résilience, etc.



Des documents « cadres » à respecter ou prendre en compte :

- >> le **SRADDET** (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) des Hauts-de-France,
- >> les **SDAGE** (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et **SAGE** (schéma d'aménagement et de gestion des eaux),
- >> les **PPR** (plan de prévention des risques),
- >> etc.

2022

1

Observer le territoire



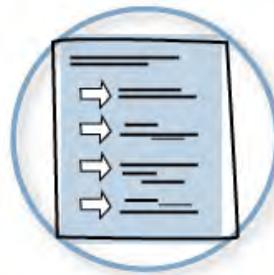
Diagnostic territorial



Début 2023-été
 2023

2

Choisir un cap



Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Eté 2023 – 2024

3

Définir des règles



Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), programmes d'orientations et d'actions (POA), règlements écrit et graphique

Fin 2024-fin
 2025

4

Valider le projet



Arrêt
 Avis des personnes publiques associées
 Enquête publique
 Approbation

Une information et une concertation en continue

S'informer

>> Un site internet dédié :
www.plui.beauvaisis.fr

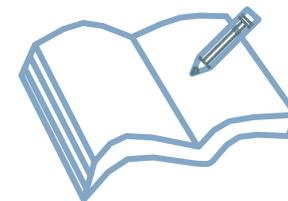
>> Des **lettres d'information**



>> Des **articles** dans
 « Beauvaisis, Notre
 Territoire »

>> Des **réunions publiques**

S'exprimer



>> Des **registres de concertation** dans
 toutes les communes et au
 siège de la CAB

>> Une adresse mail
 spécifique :
plui@beauvaisis.fr



>> La possibilité
 d'envoi de **courrier
 postal** à la CAB



2



Synthèse des éléments de diagnostic

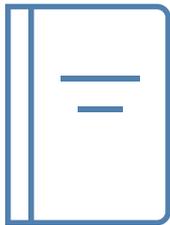
Un diagnostic pour...

... comprendre le **fonctionnement du territoire**

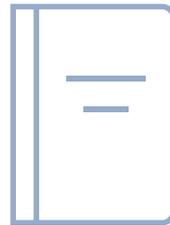
... identifier ses **atouts**, à valoriser

... définir les **besoins** pour l'avenir

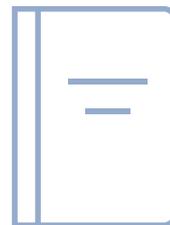
Une **analyse croisée, multithématique**, formalisée dans plusieurs documents : **un diagnostic transversal complété de « focus »**



Diagnostic transversal



Diagnostic habitat

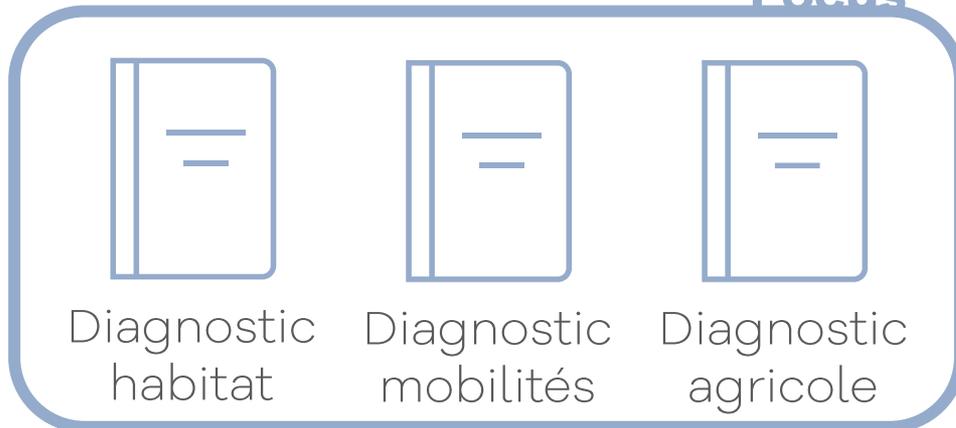


Diagnostic mobilités



Diagnostic agricole

Focus



Le fil conducteur du diagnostic

LES ATTACHES AU TERRITOIRE

PARTIE 1

Un territoire d'attaches au socle naturel : les fondements d'une unité

PARTIE 2

Un territoire de proximité et de complémentarité : une ville et des campagnes actives

PARTIE 3

Un territoire aux spécificités et aux richesses à révéler

LES ATTACHES AU TERRITOIRE

1

Un territoire d'attaches au socle naturel : les fondements d'une unité

2

Un territoire de proximité et de complémentarité : une ville et des campagnes actives

3

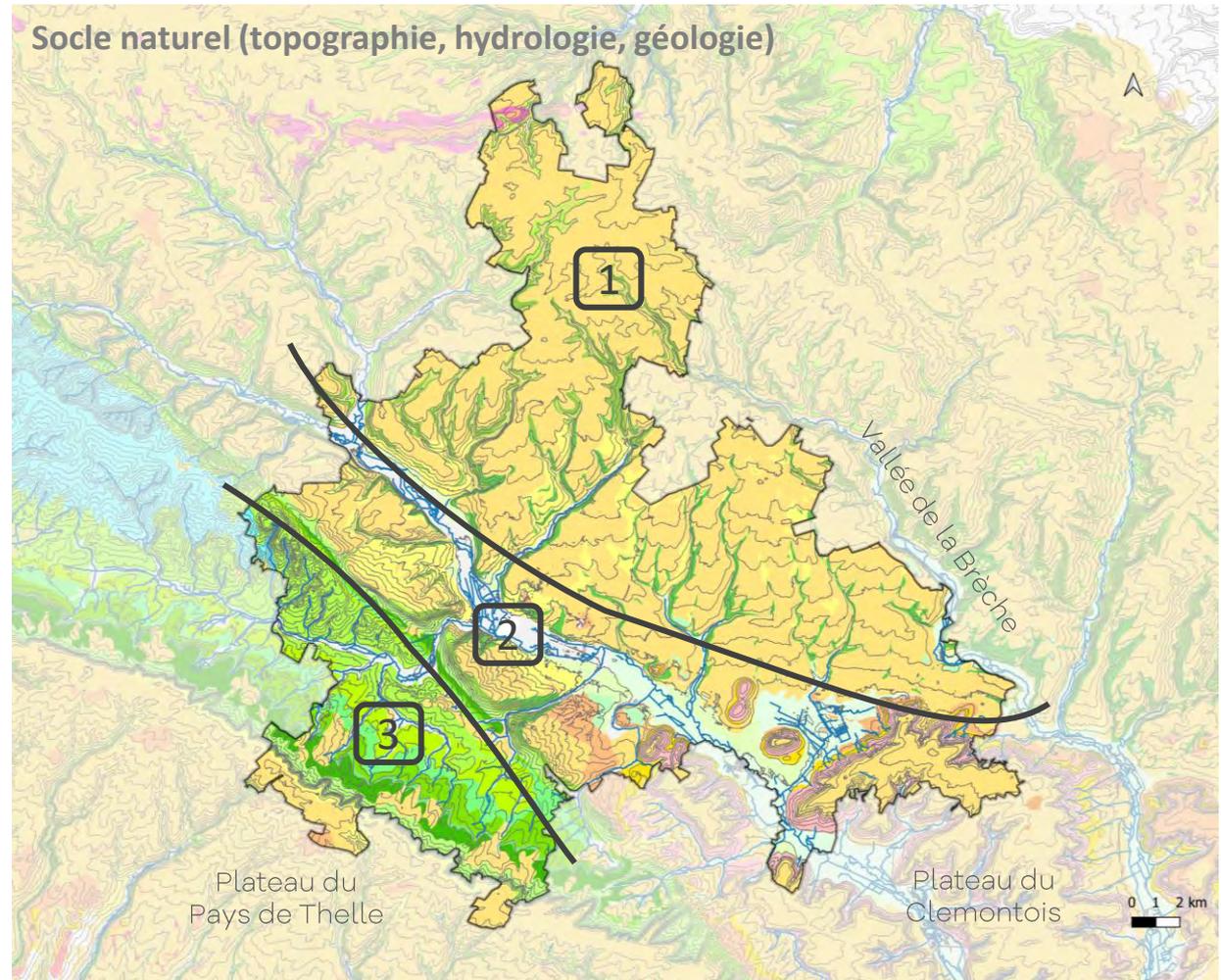
Un territoire aux spécificités et aux richesses à révéler

Le socle naturel, motif historique de l'implantation humaine et assise des savoir-faire locaux

Trois entités naturelles distinctes

>> Un territoire caractérisé par : un **relief globalement doux**, un « **patchwork** » de **couches géologiques** et un réseau hydrographique structuré par le **Thérain**

>> Trois entités naturelles marquées : **le plateau picard (1)**, **la vallée du Thérain (2)** et **la boutonnière du Bray (3)**



Le socle naturel, motif historique de l'implantation humaine et assise des savoir-faire locaux

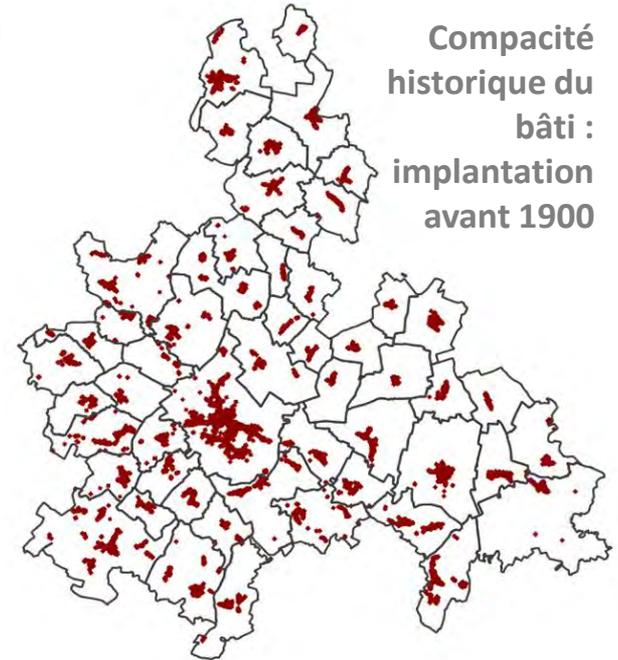
Un socle naturel fondement des implantations et activités humaines

>> Des implantations humaines historiques dans les **vallons**, sur les **plateaux**, le long des **cours d'eau** et en pied de **cuesta**

>> Le **sous-sol** comme **substrat constructif**

>> Une **compacité du bâti ancienne** et des **formes urbaines caractéristiques**, parfois remises en cause par le développement de l'urbanisation

Implantation en pied de cuesta à Auneuil



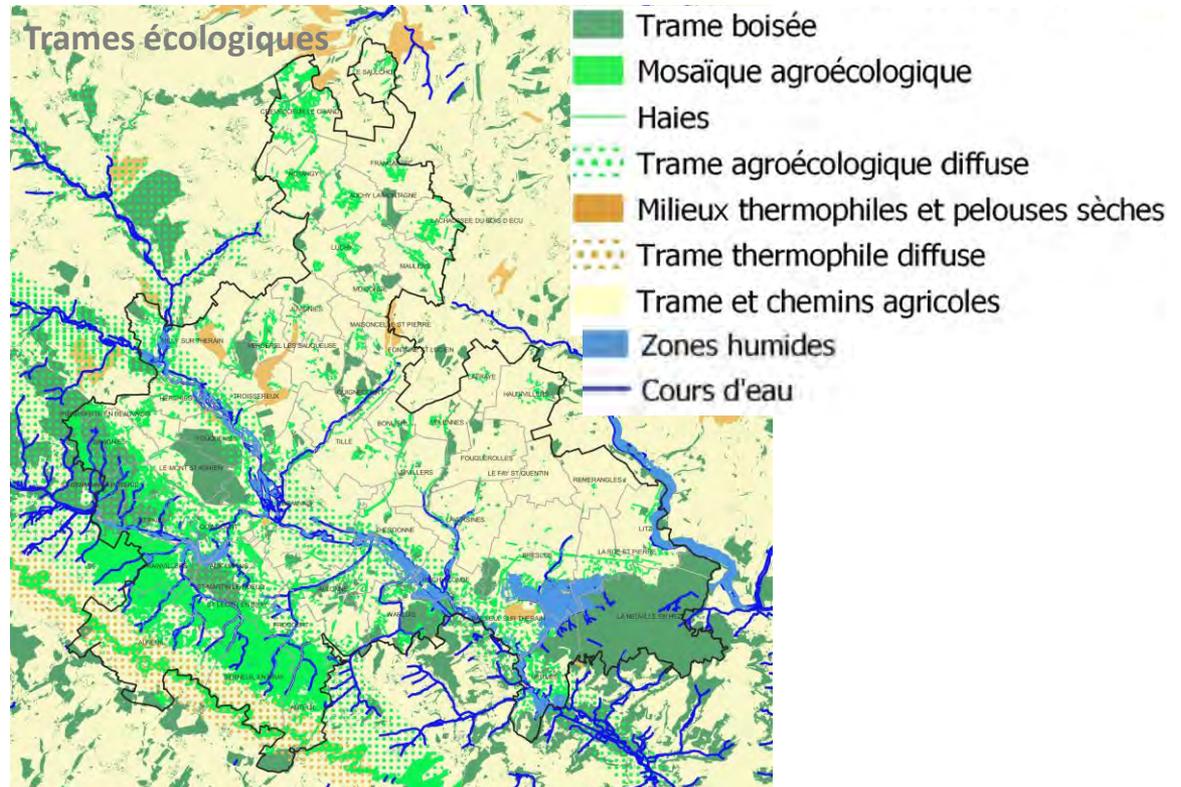
Un motif urbain récurrent : l'alignement sur rue



>> **Un socle naturel diversifié, support d'habitats naturels et d'espèces variés**, parfois exceptionnels dans les Hauts-de-France

>> Un patrimoine naturel pour partie reconnu par des **zonages écologiques** (Natura 2000, ZNIEFF...)

>> **Des continuités écologiques d'importance locale, régionale voire internationale**, pour certaines fonctionnelles et pour d'autres dégradées



Exemples de milieux naturels sur le territoire : forêt, larris, cours d'eau



ATOUTS

- >> Un **socle naturel diversifié** « donnant du corps » au territoire
- >> Des villes et des villages à l'ancrage ancien, qui maillent le territoire, dont les **implantations historiques et les codes architecturaux traditionnels** sont encore lisibles
- >> Des **milieux remarquables** reconnus, une biodiversité variée (ponctuellement rare) et des habitats fortement impliqués dans les continuités écologiques supra-territoriales

FAIBLESSES

- >> Des **savoir-faire historiques** liés à la valorisation du socle naturel qui disparaissent
- >> Des **activités économiques** liées au socle naturel qui ont pu ou qui pourraient menacer sa préservation
- >> Des extensions urbaines récentes qui entraînent, parfois, une **dilution des trames historiques**
- >> Des espaces naturels à enjeux **non encore préservés**
- >> Des **continuités écologiques fragmentées**
- >> Des **risques naturels majeurs liés à l'eau** dont l'intensité augmente
- >> Une menace localisée sur la **qualité de la ressource en eau**

LES ATTACHES AU TERRITOIRE

1

Un territoire d'attaches au socle naturel : les fondements d'une unité

2

Un territoire de proximité et de complémentarité : une ville et des campagnes actives

3

Un territoire aux spécificités et aux richesses à révéler

Une concentration de la population et des logements à Beauvais

>> **103 191 habitants et 49 407 logements en 2018** (INSEE) dont plus de la moitié à Beauvais

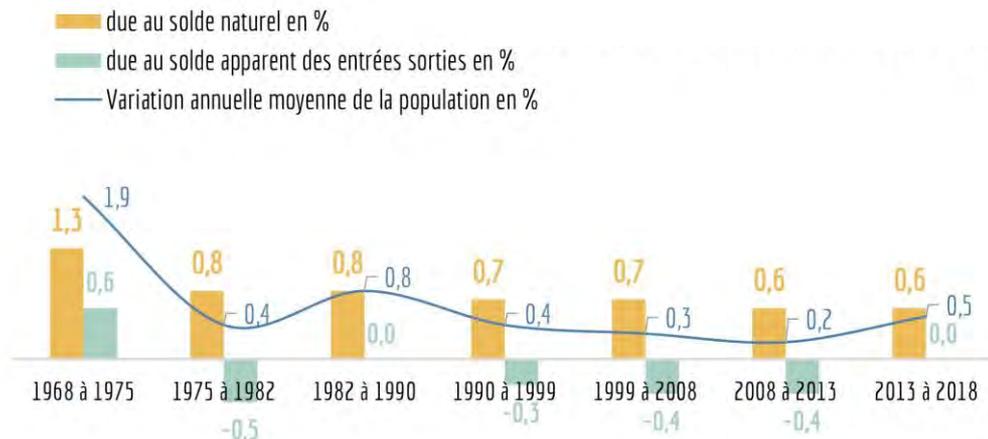
>> Un **solde naturel toujours positif** et, sur la période récente, un **équilibre du solde migratoire**

>> Une **population** relativement jeune mais **qui vieillit**

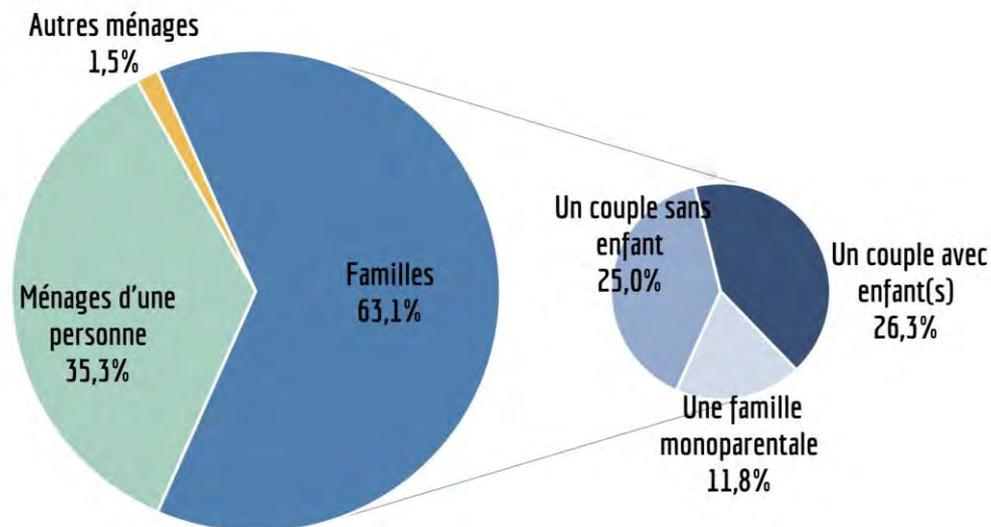
>> Une **taille** moyenne des **ménages resserrée et en baisse**

>> Un **niveau de vie** médian **inférieur** à celui de l'Oise

Evolution de la population



Composition des ménages en 2018



Une diversité du parc de logements à l'échelle communautaire mais une relative homogénéité au sein des communes

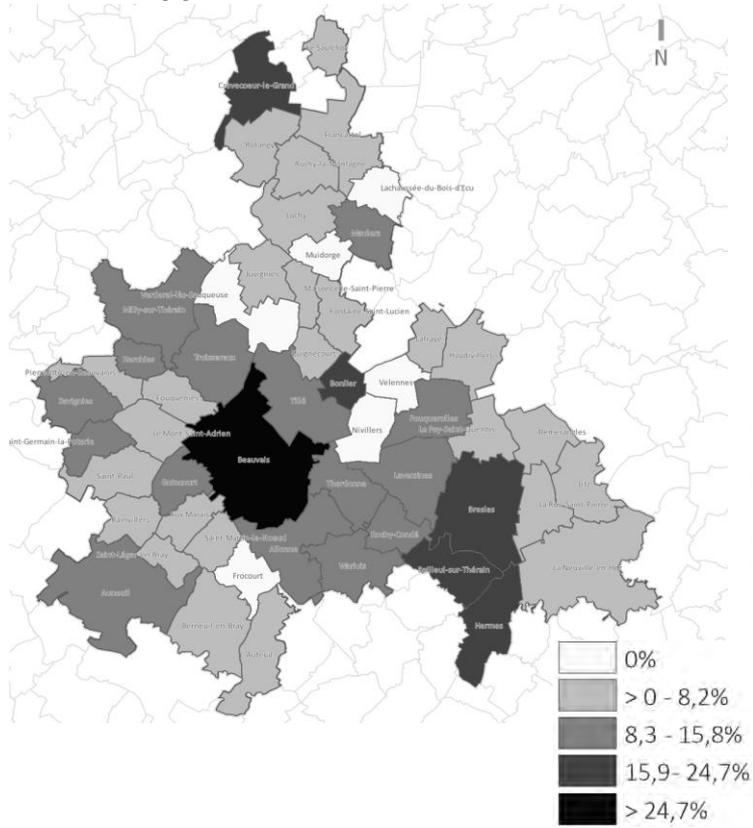
>> Des logements composés à **90% de résidences principales** et une vacance en hausse (essentiellement conjoncturelle)

>> Un parc de **grands logements**, encore majoritairement constitués de **maisons** occupées par leurs **propriétaires...**

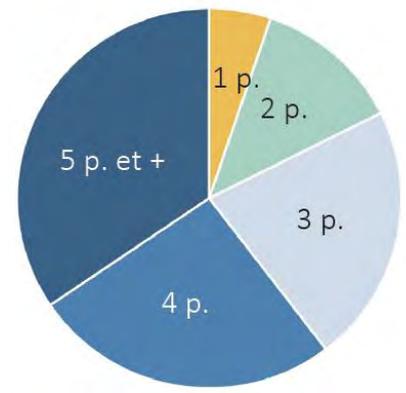
>>... mais de nettes **spécificités** intra-territoriales



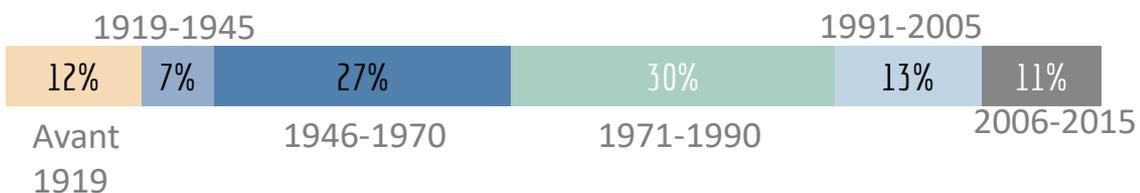
Part des appartements en 2018



Taille des résidences principales en 2018

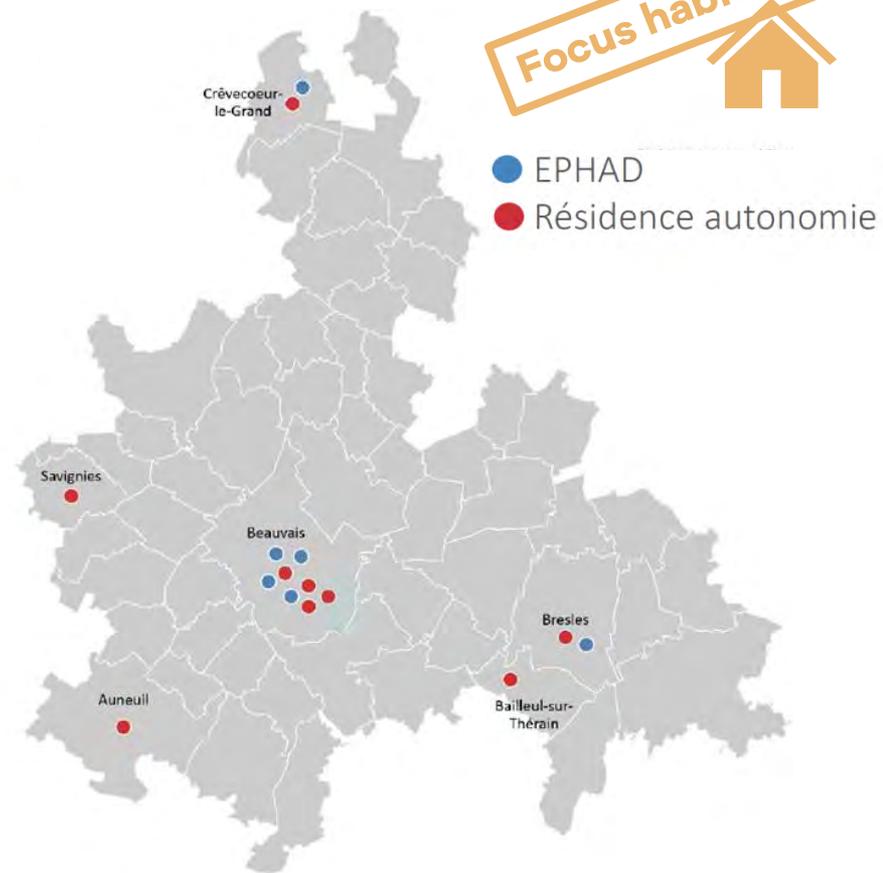


Epoque d'achèvement des résidences principales



Un parc social hétérogène et une polarisation de l'offre d'habitat spécifique

- >> + de 12 000 logements sociaux en 2021 dont 82% localisés à Beauvais
- >> Des opérations de renouvellement urbain qui se poursuivent (**ANRU**)
- >> Une **relative pression** sur le parc social : + de 4 demandes pour une attribution
- >> Plusieurs **établissements pour personnes âgées et personnes handicapées** présents sur le territoire
- >> Une offre d'accueil et d'hébergement pour les **gens du voyage**



Une alternative au logement étudiant classique, les logements «campus vert», mis à disposition par des agriculteurs

Un territoire au profil économique affirmé

>> En 2018, le territoire compte **123 emplois pour 100 actifs**

>> Des emplois cependant en baisse et situés à **80% à Beauvais**

>> Une relative adéquation des profils des emplois et des actifs, majoritairement **employés et ouvriers**

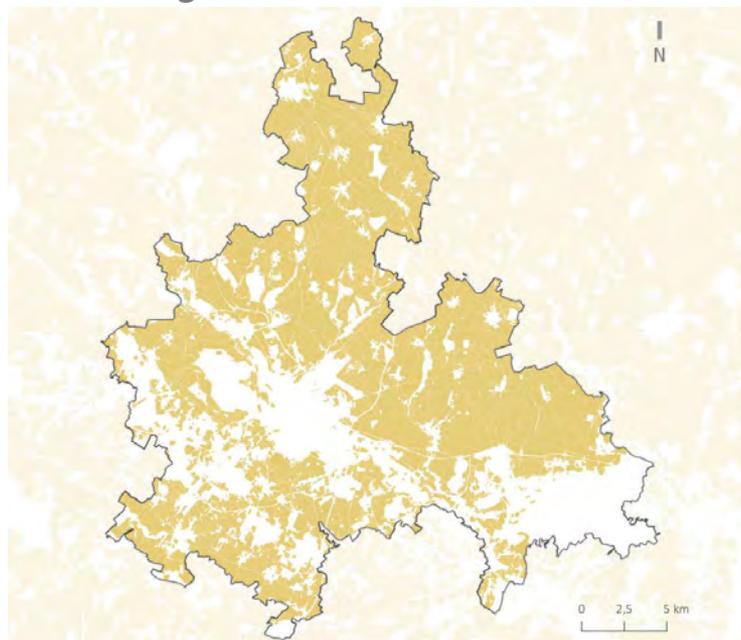
>> Une **activité agricole prégnante et diversifiée** : près de 300 exploitations et 35 000 ha de surface agricole en 2020 et des activités en amont et en aval (formation, machinisme, etc)

Rapport emplois/actifs

- Nombre d'emplois dans la CAB en 2018
- Actifs ayant un emploi résidant dans la CAB en 2018



Surfaces agricoles en 2020



Une vie locale dynamique

>> Un **bon niveau global d'équipements** et une offre intra-communautaire complémentaire

>> Une **vie de proximité de qualité** mais un accès aux soins limité

>> Un **réseau commercial** qui maille le territoire

>> Des **événements fédérateurs** réguliers

Taux d'équipements, services et commerces pour 1 000 habitants en 2020

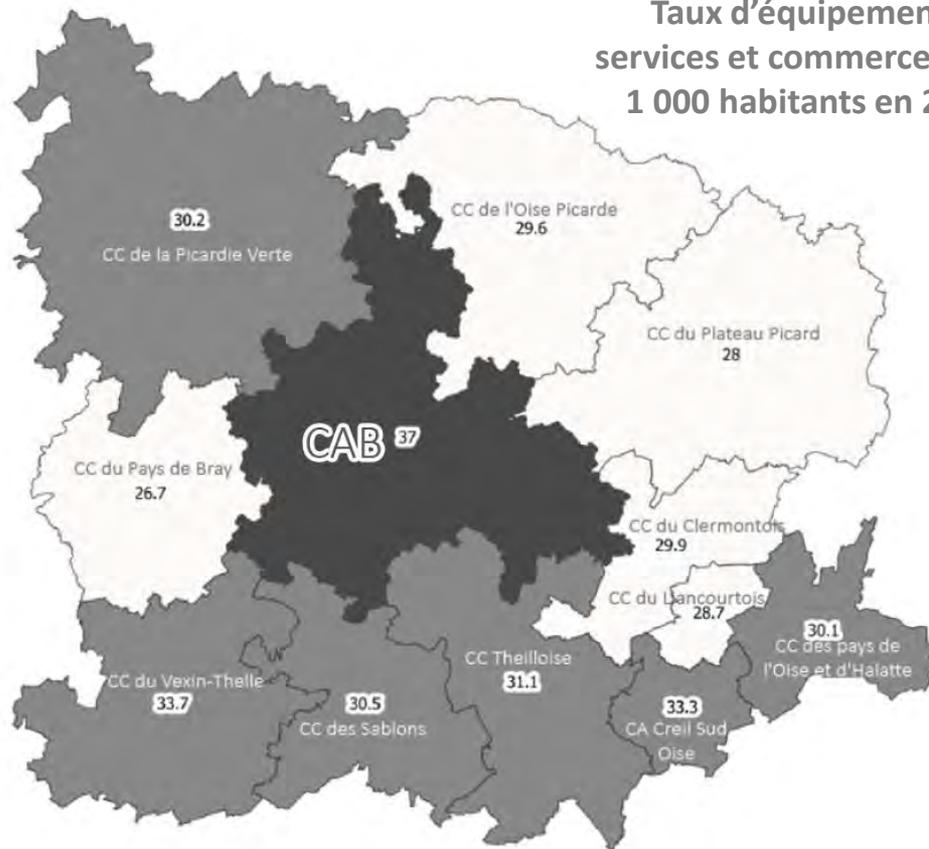


Illustration de l'offre commerciale sur le territoire





Un territoire d'échanges

>> De **nombreux déplacements domicile-travail** dont près de la moitié internes à la CAB

>> 80% des actifs utilisent leur **voiture** pour se rendre au travail

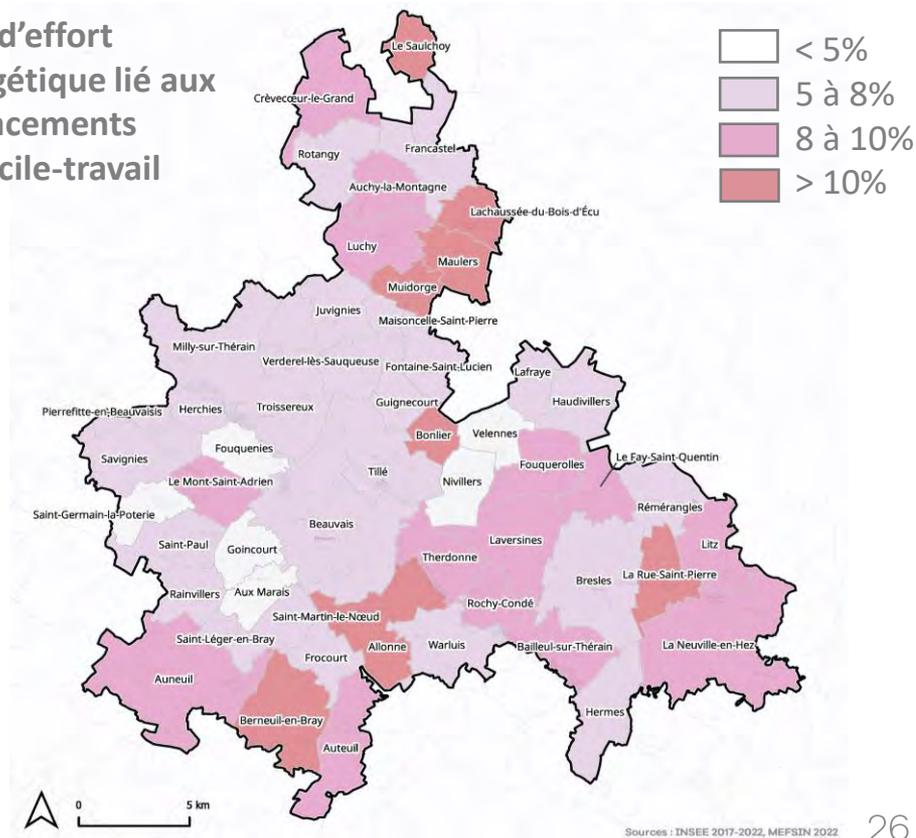
>> Un territoire **fortement motorisé** : 1 ménage sur 2 possède une voiture et 1 sur 3 deux voitures ou plus

>> Un réseau routier qui maille efficacement le territoire mais un **trafic générateur de risques et de nuisances**

Migrations domicile-travail en 2018

Internes	28 400	45%
Entrants	20 600	35%
Sortants	11 600	20%

Taux d'effort énergétique lié aux déplacements domicile-travail





Des alternatives à la voiture individuelle qui font peu à peu leurs preuves

>> Des **modes actifs pertinents** mais encore **peu développés**

>> Un **réseau ferré sous-exploité** du fait d'une offre moins attractive et de la proximité d'autres gares bénéficiant d'une meilleure accessibilité (Clermont notamment)

>> Des **transports en commun** qui concernent essentiellement Beauvais et qui **peinent à retrouver leur attractivité**

>> Le **covoiturage** : une alternative qui fait ses preuves

Illustrations d'itinéraires piétons non sécurisés



Preuves de covoiturage en lien avec le territoire entre janvier et octobre 2022



■ Echange entrant ■ Echange sortant ■ Echange interne

ATOUTS

- >> Un **équilibre migratoire récent**
- >> Une population relativement **jeune**
- >> Une dynamique de l'action locale en faveur de la **rénovation** et de l'attractivité du parc résidentiel
- >> Une **diversification en cours** du parc de logements dans les communes rurales
- >> Un indice de **concentration de l'emploi** élevé
- >> Une **activité agricole** diversifiée et un potentiel de débouchés important, lié à la situation géographique de la CAB
- >> Un **fonctionnement systémique** : un maillage dense de commerces, services et équipements, des offres hiérarchisées et complémentaires
- >> Un **maillage routier** organisé et un réseau de transports en commun déjà en place
- >> De nombreux **déplacements internes** au territoire, de courtes et moyennes distances

FAIBLESSES

- >> Une **difficulté financière** d'accès à la propriété pour certaines ménages résidents
- >> Une **concentration du parc locatif** à Beauvais, rendant difficile la recherche locative hors ville-centre
- >> Une **diminution du nombre d'emplois**
- >> La disparition des filières de transformation agricole locales et la **pression de l'urbanisation** sur les espaces agricoles
- >> Un réseau de **liaisons douces** qui connaît des discontinuités et un manque d'attractivité
- >> Une **dépendance à la voiture individuelle** qui montre ses limites dans un contexte énergétique incertain

LES ATTACHES AU TERRITOIRE

1

Un territoire d'attaches au socle naturel : les fondements d'une unité

2

Un territoire de proximité et de complémentarité : une ville et des campagnes actives

3

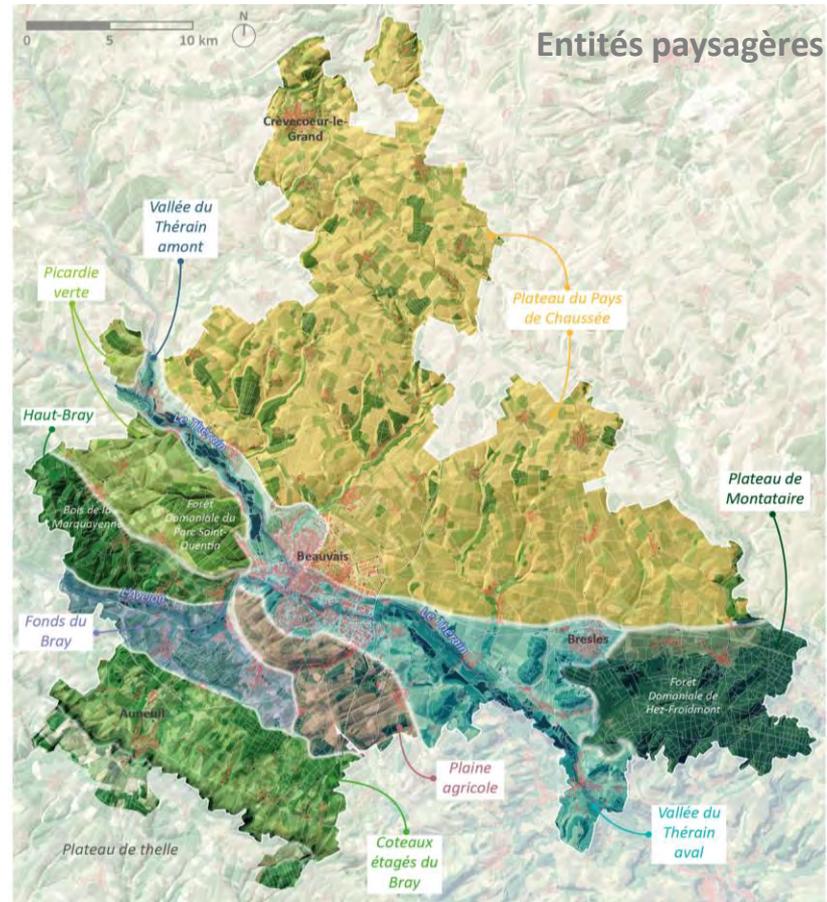
Un territoire aux spécificités et aux richesses à révéler

>> Une position de carrefour paysager, à l'interface de **trois grandes entités paysagères** : le plateau picard, la boutonnière du Bray, le Clermontois

>> La structuration du territoire par **une dorsale paysagère** : la vallée du Thérain

>> A une échelle plus fine : **une multiplicité d'entités paysagères**

>> La présence de **grands panoramas et points de vue** remarquables insoupçonnés



Un territoire de « pépites » architecturales : entre cathédrale gothique et patrimoine du quotidien

>> Un patrimoine reconnu par de **multiples classements** : 3 sites classés et plus de 65 monuments inscrits ou classés, partiellement ou entièrement

>> Une richesse patrimoniale « complémentaire », du quotidien : **patrimoines religieux, lié à l'eau, agricole, de la Reconstruction, etc.**

Exemple de patrimoine faisant l'objet d'un classement



Exemple de patrimoine du quotidien



>> Des éléments ludico-touristiques « incontournables », au large rayonnement : **la cathédrale et le parc Saint-Paul**

>> La présence d'éléments « nature » au fort potentiel d'attractivité : **la forêt de Hez-Froidmont, le Thérain, les plans d'eau...**

>> Des richesses cependant **parfois cachées** et difficilement accessibles

Voie verte Londres-Paris



Plan d'eau du Canada



Base de canoë à Hermes



Exemple d'étang privatisé

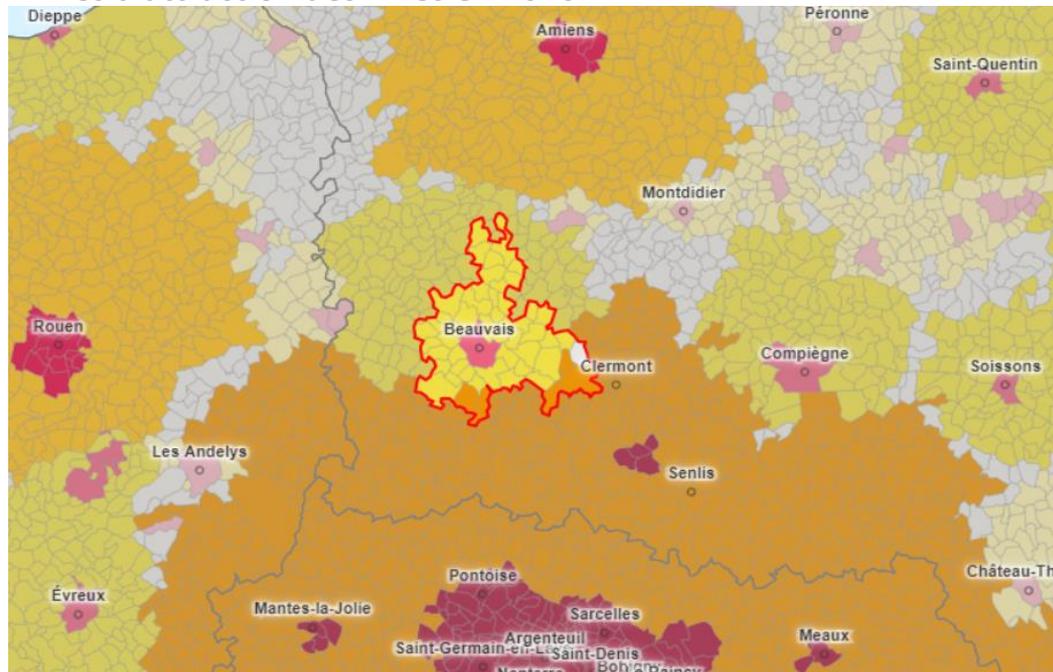
Un positionnement géographique stratégique, vecteur d'attractivité économique

>> **Le Beauvaisis, à l'interface de grandes aires d'influence extra-territoriales** : la région parisienne, l'agglomération amiénoise et, dans une moindre mesure, la Normandie

>> Des **infrastructures de transport** départementales et nationales permettant une connexion relativement aisée au territoire

>> La présence d'une spécificité : **l'aéroport de Beauvais-Tillé**

Aires d'attraction des villes en 2020



- Commune appartenant à un pôle de 700 000 habitants ou plus
- Commune appartenant à la couronne d'un pôle de 700 000 hab. ou plus
- Commune appartenant à un pôle entre 200 000 et 700 000 hab.
- Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 200 000 et 700 000 hab.
- Commune appartenant à un pôle de moins de 50 000 hab.
- Commune appartenant à la couronne d'un pôle de moins de 50 000 hab.
- Commune isolée, hors influence des pôles

Des filières économiques locales et des synergies en développement, porteuses du rayonnement du territoire

>> Des filières économiques essentiellement **tertiaires**, qui ne doivent pas masquer le poids des secteurs primaire et secondaire

>> Des **filières économiques locales historiques (agro-équipement, métallurgie, mécanique notamment) qui confirment leur poids** et de nouvelles filières émergentes qui se déploient

>> Le développement de **coopérations économiques** : association Rev'Agro, incubateur Itera, etc.

Centre de production Massey-Ferguson



Brasserie et cidrerie de Milly



Parfums LVMH



Biocodex



ATOUTS

- >> Une **richesse et une diversité des patrimoines** paysagers et architecturaux et la présence de « pépites » architecturales qui dépassent les seuls monuments historiques
- >> Une offre en **espaces de « loisirs nature »** qui attire au-delà des limites territoriales
- >> Une **position géographique stratégique** et une connexion à des axes de communication majeurs
- >> L'implantation historique de **grandes entreprises**, vitrines de l'emploi local
- >> Le déploiement d'une politique volontariste en faveur de **l'attractivité économique** du territoire
- >> Des **projets** permettant la constitution d'une offre économique renouvelée

FAIBLESSES

- >> Des évolutions urbaines et agricoles entraînant dans certains cas la **disparition des marqueurs des entités paysagères du territoire**
- >> Une diversité et une mise en réseau des espaces de « loisirs nature » **peu valorisée**
- >> Un déficit de performance de la **ligne de train Paris-Beauvais**
- >> Une potentielle **dépendance aux grandes entreprises** pourvoyeuses d'emplois et vitrines du territoire

3



La suite : vers le PADD

Prochaine étape dans l'élaboration du PLUi-HM : le PADD

2022

1

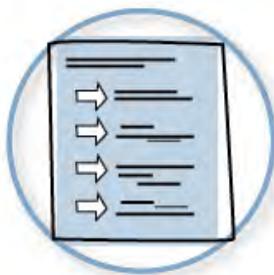
Observer le territoire



Diagnostic territorial

2

Choisir un cap



Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Eté 2023 – 2024

3

Définir des règles



Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), programmes d'orientations et d'actions (POA), règlements écrit et graphique

Fin 2024-fin 2025

4

Valider le projet



Arrêt
 Avis des personnes publiques associées
 Enquête publique
 Approbation

Explications sur la démarche et premiers éléments de diagnostic

Jeudi 12 janvier 2023

**Merci de
votre
attention,
place aux
échanges !**



Réunion publique

Explications sur la démarche et premiers éléments de diagnostic

Jeudi 12 janvier 2023